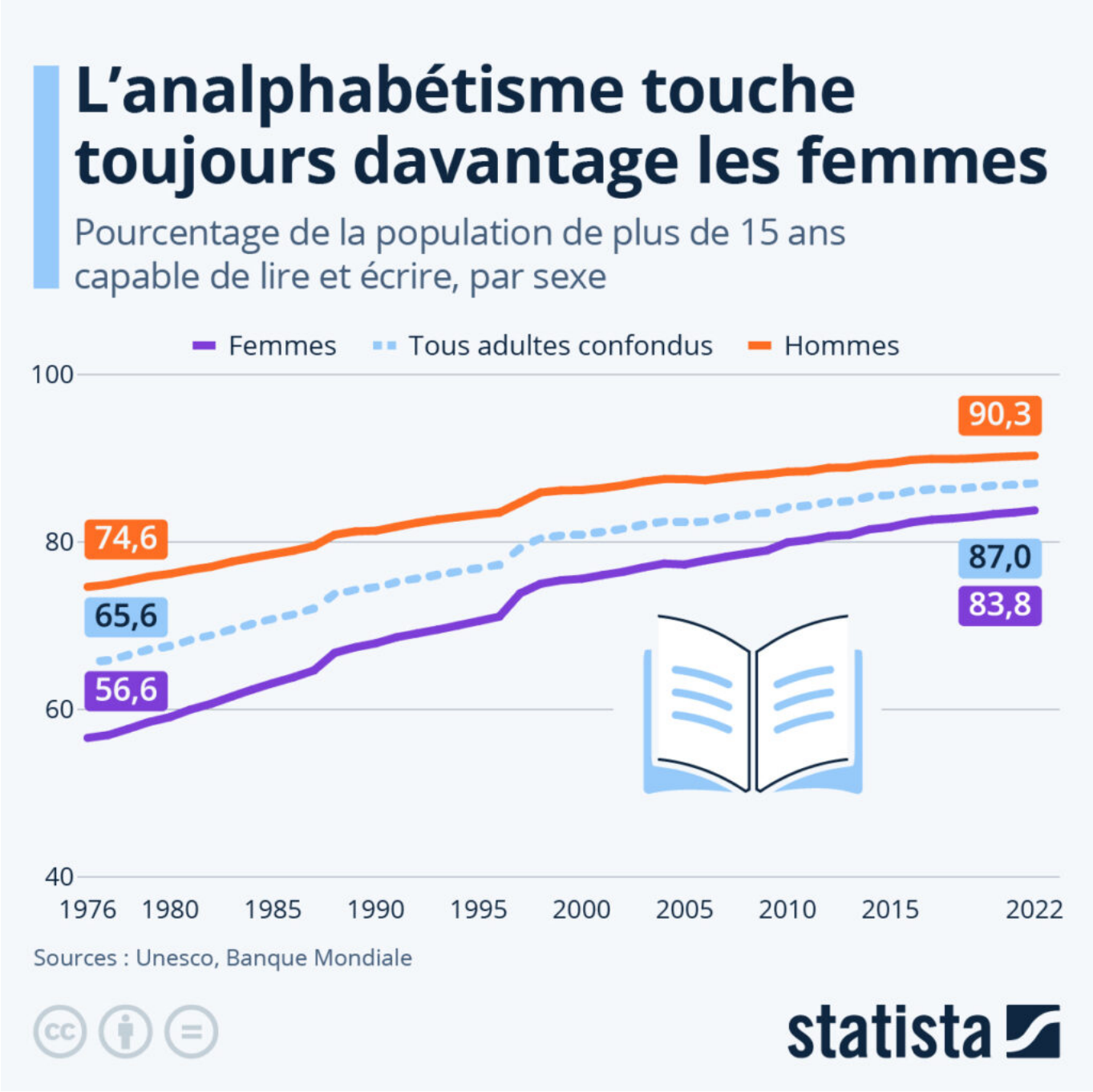
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L’analphabétisme touche toujours davantage les femmes que les hommes



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L'éducation est inscrite comme un droit humain fondamental dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, ainsi que dans la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée en 1960 et ratifiée par 107 États. L'accès à l'éducation est en effet considéré comme l'un des outils les plus puissants pour sortir les personnes marginalisées de la pauvreté et leur permettre de participer pleinement à la société.

En 1900, près de 80 % de la population mondiale ne savait ni lire ni écrire. Mais, grâce à une importante démocratisation de l'accès à l'éducation, en 2022, le taux d'alphabétisation dans le monde était de 87 %. Cependant, de fortes disparités persistent. Et ce sont les femmes qui restent les plus affectées par l'illettrisme : si, en 2022, 90 % des hommes de plus de 15 ans dans le monde savaient lire et écrire, les femmes n'étaient que 84 %. Et si l'Unesco estime à 771 millions le nombre de jeunes et d'adultes dans le monde qui ne disposent pas des compétences de base en matière d'alphabétisation, deux tiers d'entre eux seraient des femmes. Dans les pays à faible revenu, le taux d'alphabétisation des femmes n'était que de 53 % en 2020, contre 69 % pour les hommes. Et dans certains pays comme l'Afghanistan, où les filles ne sont maintenant plus autorisées à aller à l'école à partir du secondaire, moins de trois femmes sur dix savent lire et écrire.

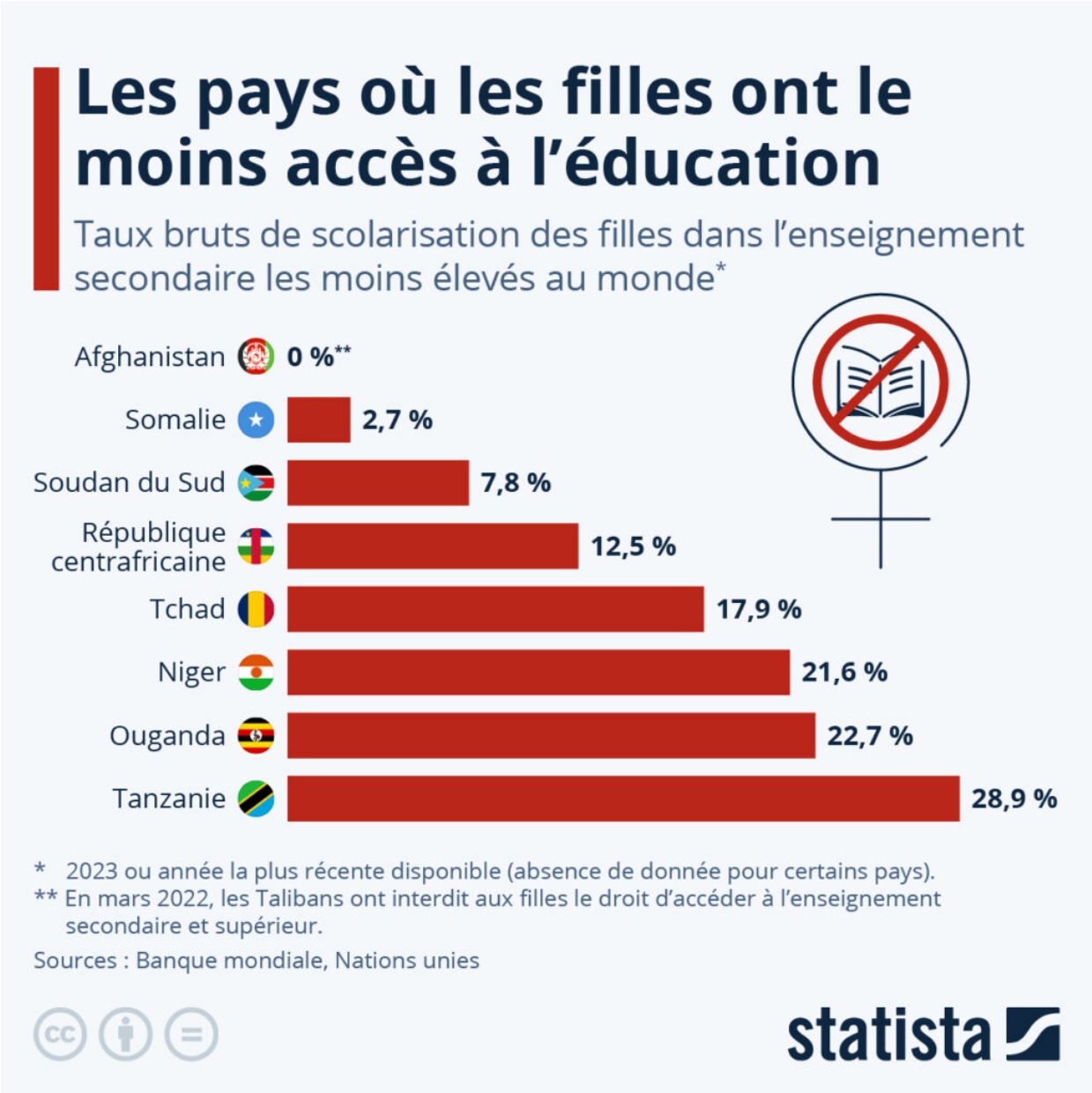
Les pays où les filles ont le moins accès à l'éducation

Plus de deux ans après l'interdiction faite par les Talibans aux filles afghanes de fréquenter l'enseignement secondaire (au-delà de la sixième année d'études), plus d'un million d'entre elles sont privées d'éducation. « Pour 1,5 million de filles, cette exclusion systématique n'est pas seulement une violation flagrante de leur droit à l'éducation, mais se traduit également par une diminution des opportunités et une détérioration de la santé mentale », a déclaré dans un communiqué, Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. Les Nations unies ont également rapporté que cette interdiction de l'éducation des filles était liée à une augmentation de 25 % des taux de mariages d'enfants et de 45 % des taux de grossesses précoces en Afghanistan.

Si l'Afghanistan est le seul pays au monde où l'enseignement secondaire et supérieur est strictement interdit aux filles et aux femmes, d'autres pays se distinguent par des taux de scolarisation féminime particulièrement bas, en particulier en Afrique subsaharienne. Comme le montre notre graphique, parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, quatre affichent des taux bruts de scolarisation des filles dans le secondaire inférieurs à 20 % (en plus de l'Afghanistan). Il s'agit de la Somalie (2,7 %), du Soudan du Sud (7,8 %), de la République centrafricaine (12,5 %) et du Tchad (17,9 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour Statista